N° 139 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Vendredi 1er Mai 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 23.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 37)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité

ENTRE LES DEUX TOURS

Tactique de suicide

Jusqu'ici les vulgaires citoyens pouvaient croire que le but d'un parti était d'accroître ses forces, de conquérir des positions ou tout au moins de conserver, dans la mesure du possible, celles qu'il occupe déjà. Radicaux mes amis, avouons notre erreur. Nous étions des naïfs. La Fédération Radicale-Socialiste du Nord, réunie avant-hier, sous la présidence de M. le Dr Debierre, a décidé que le parti radical de notre département n'était qu'un simple racoleur destiné à recueillir des suffrages pour le compte du collectivisme, et que dans les circonscriptions où il était encore victorieux, il devait laisser la place au candidat des unifiés ! Tous nos lecteurs savent que nous rêvions mieux pour lui. Recevoir un revolver des mains de ses adversaires et se faire sauter le caisson pour leur être agréable, ne nous apparaît pas comme la geste idéal du parfait radical. Il est vrai que nous sommes bien naïfs de nous étonner. La décision de la Fédération était à prévoir. Que dis-je ? elle était prise avant même d'avoir été discutée, puisque l'un des plus zélés apôtres du suicide, le secrétaire général de la Fédération, M. Georges Petit en personne, déclarait à Hellemmes, cinq jours avant le premier tour, avec un dilettantisme savoureux, « qu'un bulletin de vote donné à Chéreau ou à Delory était un bulletin républicain. » Il est certain qu'avec cette superbe tactique, le parti collectiviste ne peut qu'engraisser au détriment du parti radical, qui ne peut que maigrir.

Soyons bons princes. Admettons pour un instant que ce soit, selon l'expression du Manifeste de la Fédération, « un honneur et un devoir » que de se résigner sans combattre à perdre des hommes comme M. Dron ou M. Georges Potié, intérioriséS au premier tour par une manœuvre cléricale. Admettons encore que « l'honneur et le devoir » consistent à disposer des électeurs de M. Chéreau, partisans de la loi de trois ans, et à les offrir, comme une monnaie d'appoint, à un parti qui, non seulement entend saboter la loi de trois ans, mais détruira la patrie elle-même. Admettons enfin que « l'honneur et le devoir » consistent à la Fédération à offrir aux unifiés les 4.177 citoyens qui avaient voté pour notre ami Jean Desprès, alors que ce dernier, pour rester logique avec ses convictions républicaines et marquer sa répugnance à l'égard de la réaction et de la révolution, s'était déjà désisté purement et simplement. Admettons tout cela. « L'honneur et le devoir » varient selon les individus et selon les lieux. Tout le monde sait qu'au Japon, les jeunes filles bien élevées se prostituent pour nourrir leurs parents et gagnent à ce métier la considération générale, tandis qu'à Paris on les enferme à Saint-Lazare.

Mais ce que, pour notre part, nous ne pouvons consentir à trouver admirable, c'est que dans les circonscriptions où un candidat radical va au second tour en bonne posture, la Fédération décide le désistement du candidat radical-socialiste, non au profit du radical, ainsi que le voudraient la logique et le bon sens, mais au profit du collectiviste ! C'est pourtant ce geste homicide que vient de faire la Fédération en décidant le désistement des candidats radicaux-socialistes des 1re et 3e circonscriptions de Valenciennes en faveur des unifiés.

Alignons des chiffres, car devant une situation aussi invraisemblable, les radicaux qui nous lisent pourraient croire que nous divaguons. Au premier tour, les suffrages des électeurs de la troisième circonscription de Valenciennes se sont ainsi répartis : M. Macarez, radical, 11.071 voix ; Blémant, radical-socialiste, 1.450 ; Lelebvre, collectiviste, 11.580. Qu'est-ce à dire ? sinon que M. Macarez doit battre largement le collectiviste au second tour. Un enfant de cinq ans comprendrait. La Fédération n'a pas compris. Du moins, à l'espère pour elle, car c'est la seule excuse dont elle puisse se prévaloir. « Les 1.450 voix du radical-socialiste M. Blémant doivent aller à M. Lelebvre, candidat collectiviste ». Telle est la décision paradoxale, inattendue, extravagante, inouïe, de la Fédération radicale-socialiste du Nord. Jadis quand la Fédération voulait se supprimer, supprimer le parti radical, livrer le département au cléricalisme et à la révolution, elle n'agirait pas autrement ; je dis qu'en se livrant ainsi à ses adversaires, en avouant publiquement son intention de renoncer d'avance à la victoire dans une circonscription où la victoire lui est acquise, elle a commis une faute de tactique des plus funestes et qu'il appartient aux radicaux de la 3e circonscription de Valenciennes de la réparer bientôt.

Interviewé hier par notre distingué confrère Edouard Helsey, du Journal, sur les causes de sa défaite, M. Thalamas déclara froidement que son échec était tout naturel, car « le radical-socialisme » était un parti de transition et « obligé d'aboutir au socialisme ». Si tel est l'avis de la Fédération Radicale du Nord, il est certain que ses décisions n'ont rien d'étonnant, mais elle nous permettra sans doute d'avoir sur les destinées du radicalisme une opinion plus conforme à ses véritables doctrines. Le radicalisme acclama la patrie, le socialisme la nie, le radicalisme respecte la personnalité humaine, le socialisme l'étouffe, le radicalisme entend individualiser la propriété, le socialisme entend la socialiser. Venir nous dire après cela que le radicalisme est un parti de transition « obligé d'aboutir au socialisme », est une absurdité. Il n'y a qu'un parti qui mène au collectivisme et à l'anarchie, c'est le parti de la réaction.

Quelle misère ! Les circonstances, la géographie politique de notre région sont telles que la lutte contre les extrêmes se poursuit fatalement au milieu des pires difficultés. Malgré tout, nos amis radicaux ne perdent pas courage, bataillent pied à pied, font preuve d'un dévouement qui en impose à leurs adversaires eux-mêmes, et voilà qu'à l'heure où ils remportent un avantage dans l'arrondissement de Valenciennes, à l'heure où notre ami M. Macarez résiste triomphalement à ceux qui se flattent d'absorber les radicaux, à l'heure où devraient se grouper autour de lui, autour du drapeau pour la charge finale, tous les républicains dignes de ce beau nom, c'est à cette heure-là que les radicaux sont invités par une Fédération radicale à déserter le radicalisme ! Et bien non, il est impossible que ce suicide se commette. Les radicaux de la 3e circonscription de Valenciennes ne le permettront pas.

MARTIN-MAMY.

PROPOS DU JOUR

Pour la Jeunesse

L'Enseignement ménager agricole

Pendant sa dernière session, la Société des Agriculteurs de France s'est vivement préoccupée de l'enseignement ménager agricole qu'elle veut encourager de tout son pouvoir.

Jusqu'à présent, l'enseignement ménager était surtout une œuvre d'initiative privée. Il est à désirer que les Syndicats agricoles, se préoccupant davantage de cet enseignement, le propagent dans les campagnes et qu'ils encouragent, par une action désintéressée, les œuvres de patronage et de protection de la jeunesse qui ont le souci des besoins agricoles du pays.

Quel doit être le but de cet enseignement ? Retenir à la campagne les jeunes paysans et surtout les jeunes paysannes ; les initier à quantité de petites améliorations qui rendront la ferme plus attrayante et d'un rapport plus important.

Nous entendons dire que l'école est en partie responsable de l'exode des campagnes, que l'enseignement primaire détourne filles et garçons des occupations de la ferme et encourage leur départ vers les villes.

Est-ce bien vrai ? Et les chemins de fer, la facilité, la rapidité, le bon marché des déplacements ne sont-ils pas la comme une invite perpétuelle ? Et l'industrie qui, chaque jour, multiplie ses usines, augmente ses salaires, appelle sans cesse un nombre toujours croissant de bras, n'est-elle pas coupable ?

Nous ne devons ni accuser, ni laisser accuser l'école d'être la cause de ce mouvement déplorable, qui n'est plus nouveau déjà, mais est toujours plus inquiétant.

Nous devons croire, au contraire, que l'école est l'instrument la plus propre à enrayer cet exode, elle la peut, et même pourrait-on dire, elle est seule en mesure de la prévenir, en répandant autour d'elle des idées justes sur ce qu'est la vie de l'ouvrier ou du domestique dans les villes ; en favorisant de bonnes habitudes, en redonnant du courage, du goût au travail de la terre ; en créant cette force morale qui mène à tout et peut tout ; enfin, en préparant la jeunesse par une bonne instruction agricole, à entrer bien armée dans la vie. Ce sera la même instruction qui la mettra à même de comprendre l'enseignement agricole que l'Etat se dispose à généraliser afin de secouer la routine qui, chez nous, [illegible] les découvertes et les méthodes scientifiques dans l'exploitation de la terre pour en accroître le rendement et augmenter les revenus des petits agriculteurs.

C'est surtout l'enseignement post-scolaire si populaire de l'agriculture qui est le plus susceptible de s'étendre dans la masse de la jeunesse rurale.

L'essentiel pour arriver à un bon résultat, est que nous ayons des professeurs d'agriculture pour répandre dans les campagnes les applications scientifiques rationnelles et expérimentées. Les pouvoirs publics s'efforcent d'aboutir vers ce but en constituant un enseignement régional de l'agriculture.

L'instituteur qui, en outre de ses titres, aurait acquis le brevet agricole délivré par le Ministère de l'Agriculture, serait certainement le professeur idéal pour donner l'enseignement agricole, horticole ou viticole, après les classes primaires élémentaires. Cette éducation professionnelle serait complétée par les cours des écoles d'hiver fixes ou ambulantes.

Il n'est pas douteux non plus, si l'on veut retenir les garçons à la campagne, qu'il faut former de bonnes ménagères. En inculquant aux jeunes filles les moyens d'améliorer et de rendre plus économiques les productions de la ferme ; en les initiant à une organisation meilleure, l'enseignement ménager approprié aux populations rurales auxquelles il s'adressera peut apporter au foyer du paysan des charmes qui la lui feront mieux apprécier et aimer.

La Société des Agriculteurs voit dans ces connaissances nouvelles simples, mais utiles le remède efficace à l'exode rural ; aussi elle sortient de toute son influence et de celle de l'Union Centrale de ses syndicats une section de dames formées sous son patronage et toutes dévouées à cette œuvre.

Déjà un grand nombre de cours fixes ou d'écoles volantes fonctionnent en de nombreux points de notre territoire, mais la grande difficulté que l'on rencontra est le manque de femmes professeurs suffisamment initiées à la vie des campagnes et aux connaissances pratiques.

Aussi doit-on féliciter les organisations qui ont eu l'idée » d'un cours agricole de trois mois », pouvant préparer des professeurs ménagers. Cette création s'adresse à des jeunes filles ayant déjà des connaissances générales et désireuses d'acquérir la formation ménagère agricole.

Ce cours fonctionnera dès maintenant au pensionnat de Neufchâtel-sur-Aisne.

Cet enseignement ne pourrait-il tenter également les jeunes filles qui vivent à la campagne ou y passent une partie de l'année en acquérant les connaissances du travail féminin rural pour l'enseigner à leur tour ? Elles seraient assurées de trouver un emploi intéressant de leur activité tout en concourant à l'accomplissement d'une œuvre de progrès social.

M. RIGOU.

AU MEXIQUE

Les Hostilités

Un débarquement à Salina-Cruz

Mexico, 30 avril.

Une dépêche d'Oaxaca annonce que l'infanterie de marine américaine a débarqué hier à Salina-Cruz, après que le commandant américain eut menacé de bombarder la port si les Mexicains résistaient.

L'ATTITUDE DES CONSTITUTIONNALISTES

Washington, 30 avril.

Le général Carranza, chef des insurgés, a notifié aux nations qui ont offert leur médiation qu'il accepterait leurs bons offices et qu'il était prêt à entrer en négociations avec elles.

CHEZ LES PRISONNIERS

La Vera-Cruz, 30 avril.

L'amiral Fletcher a donné l'ordre d'évacuer la forteresse de San Juan, l'état sanitaire de la garnison étant déplorable depuis fort longtemps. Le capitaine de frégate Stickney, inspecteur des ports et des douanes, avait fait une inspection de cette forteresse, qui sert également de prison, et c'est après avoir reçu son rapport que l'amiral donna l'ordre d'évacuer les lieux.

Il y a, paraît-il, beaucoup de cellules au niveau de la mer, et, à la marée montante, les malheureux prisonniers étaient trempés. D'autres cellules sont si petites que les prisonniers ne peuvent pas se coucher de tout leur long. On a découvert également d'anciens instruments de torture, qui portaient les traces d'un récent usage. Les prisonniers libérés faisaient pitié à voir. Beaucoup d'entre eux étaient à moitié aveugles par suite de leur long internement dans la demi-obscurité. D'autres avaient à peu près perdu la raison.

Parmi les victimes libérées se trouvent des gens qui étaient naguère des chefs dans la vie sociale et politique du Mexique et dont les noms mêmes sont aujourd'hui à peu près oubliés par leurs compatriotes.

LE PRÉSIDENT HUERTA FRANCOPHILE

Mexico, 30 avril.

Le président Huerta a reçu hier la représentant de la France et s'est loué de l'attitude de la colonie française au Mexique.

Pour marquer sa sympathie pour la France, le président a surtout qu'il supprimerait le jour du 5 mai, date laquelle les Mexicains commémorent la reprise de Puebla sur les Français.

LE PRÉSIDENT HUERTA ET LA MÉDIATION

La Vera-Cruz, 30 avril.

Le président Huerta a déclaré à un des diplomates européens accrédités à Mexico qu'il accepterait la médiation à ces deux conditions : 1° que l'honneur mexicain serait sauf dans le règlement de l'incident de Tampico ; 2° que les Américains abandonnent les ports de la Vera-Cruz et de Salina-Cruz.

Le général Huerta a donné à entendre que la médiation ne devait porter que sur l'incident de Tampico, mais non point sur l'ensemble du problème mexicain et notamment sur les questions politiques intérieures.

L'opinion de la majorité des membres du cabinet mexicain est que la retraite du président Huerta serait le seul remède à la situation ; nuis personne n'ose en parler au dictateur.

LES BEAUX VOYAGES

M. Paul Deschanel au Maroc

Casablanca, 30 avril.

Le « Cassmo », ayant à bord M. Paul Deschanel, est arrivé à sept heures du matin. Les quais étaient envahis par une foule nombreuse ; les troupes avec musique rendaient les honneurs.

Le général Lyautey, venu spécialement, a reçu M. Deschanel au débarcadère. Il lui a présenté les autorités civiles et militaires.

Le résident général et le président de la Chambre sont allés à la résidence à dix heures du matin, puis ils ont visité les camps de la banlieue et le tribunal. Un déjeuner intime a eu lieu à la résidence. A deux heures, le général Lyautey est parti pour Rabat.

M. Deschanel, après un repos, a visité les centres industriels. Il a assisté à un dîner que le général Humbert donnait en son honneur.

M. Deschenel repartira demain matin en automobile, pour Marakech, avec MM. Tirard et Guillaume, officiers d'ordonnance du résident général.

M. Poincaré en Bretagne

Paris, 30 avril.

M. Doumergue, président du Conseil, a reçu ce matin, au ministère des affaires étrangères, M. Saint, préfet d'Ille-et-Vilaine; M. Janvier, maire de Rennes ; M. Charles Cassiet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, venus pour l'inviter à accompagner le Président de la République à la Fête fédérale, qui aura lieu à Rennes, à la Pentecôte, les 31 mai et 1er juin.

M. Doumergue a promis de faire tous ses efforts pour se rendre le dimanche 31 mai, à Rennes.

Un aviateur américain se tue

New-York, 30 avril.

L'aviateur américain Rouston, volant de Los-Angeles à San Diego, est tombé d'une hauteur de 300 mètres à Dominguez, en Californie, et a été tué.

EN BELGIQUE

Le Gouvernement et les Wallons

Bruxelles, 30 avril.

Il y a quelques jours, la presse a publié une lettre fort curieuse adressée par M. de Broqueville, président du Conseil, à MM. de Crahwez et Braconnier, deux personnalités qui, en vue des élections prochaines, avaient posé leur candidature purement wallonne dans l'arrondissement de Huy-Waremme, et qui se proposaient de soutenir les revendications de la Wallonie en opposition des exigences flamingantes. Le président du Conseil, dans le but d'obtenir le retrait de ces candidatures, écrivit à MM. de Crahwez et Braconnier qu'il les agréait comme délégués des ligues wallonnes auprès du gouvernement, leur donnant l'assurance qu'il leur serait toujours fait le meilleur accueil. A la suite de cette lettre de M. de Broqueville, les deux candidats wallons se sont retirés en effet, expliquant qu'en somme ils obtenaient satisfaction, puisqu'ils pourraient faire valoir les revendications wallonnes auprès du gouvernement.

Cet incident a assez ému les milieux politiques, d'abord parce qu'il est apparu comme étrange que le président du Conseil institue de sa propre volonté une sorte de délégation permanente wallonne auprès du gouvernement, sans que les membres de cette délégation soient désignés régulièrement par les ligues wallonnes ; ensuite parce qu'on a voulu voir dans le geste du ministre l'indication d'un changement profond d'attitude du gouvernement à l'égard du mouvement wallon. Ceci a d'autant plus surpris que l'on n'ignore pas que certains membres du gouvernement actuel sont résolument flamingants.

M. Destrée, député de Charleroi, a posé une série de questions à ce sujet à M. de Broqueville, lui demandant notamment s'il est vrai qu'il eût promis aux candidats wallons de régler la question de la flamandisation de l'université de Gand et celle de l'indicateur des chemins de fer de l'Etat, actuellement rédigé en français et en flamand, ce qui rend cet indicateur indéchiffrable. Le président du Conseil a répondu qu'il n'hésitait pas que sa [illegible] fut l'objet de q[illegible] et qu'au surplus, son attitude dans la question de l'université de Gand avait été suffisamment nette dans le débat qui eut lieu au Parlement. Par contre, le ministre des chemins de fer, M. Segers, questionné par un député flamingant, a déclaré qu'on ne pensait nullement à modifier l'indicateur officiel des chemins de fer.

Il semble donc qu'il y ait désaccord entre M. de Broqueville et d'autres ministres sur divers points du grand litige entre Flamands et Wallons, et l'on se demande encore si en faisant une démarche pour obtenir le retrait des candidatures wallonnes à Huy-Waremme, et en prenant certains engagements, assez vagues du reste, à l'égard des Wallons, le président du Conseil a agi en son nom personnel ou s'il a agi comme chef du gouvernement.

Le champ de bataille de Waterloo

Des polémiques assez vives ont été engagées sur la question de savoir s'il convenait de commémorer en 1915 par une manifestation internationale et par l'inauguration d'un grand ossuaire, le centenaire de la bataille de Waterloo. Dans beaucoup de milieux on estime qu'il ne convient pas d'inviter officiellement la France à commémorer une bataille qui évoque pour elle les plus douloureux souvenirs, et si cette commémoration devait avoir lieu sans la participation de la France, alors que l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique y seraient représentées, elle prendrait un caractère analogue à celui de la commémoration de Leipzig, ce que les sympathies des Belges pour la France tiennent justement à éviter.

On annonce maintenant que la cérémonie d'abord projetée n'aura pas lieu le 18 juin 1915, jour du centenaire de la bataille, mais qu'elle sera ajournée pour ne pas froisser le sentiment national français. La pose de la première pierre de l'ossuaire à élever en hommage à tous les soldats tombés à Waterloo, quelle que fût leur nationalité, aura lieu quelques semaines après le centenaire anniversaire de la bataille, de manière qu'il ait simplement le caractère d'un hommage aux morts qui reposent dans la « terre pleine ». Quant au monument élevé à la mémoire des soldats belges tombés à Waterloo, il sera inauguré le 18 juin prochain, donc un an avant le centenaire.

La gouvernement a fait voter récemment par les Chambres une loi concernant la conservation [illegible] du champ de bataille de Waterloo. Un député de Hulshout, M. Marvillé, a demandé au ministre compétent si le gouvernement n'estimait pas qu'il y a lieu de prendre la même mesure en ce qui concerne le champ de bataille de Jemmapes. Le ministre des travaux publics a répondu par un refus, disant que les conditions qui ont engagé le gouvernement à intervenir pour assurer la conservation du champ de bataille de Waterloo n'existent pas pour Jemmapes.

Le Premier Mai

QUATRE VINGTS MEETINGS EN PROVINCE

La Confédération générale du travail et le parti socialiste ont, suivant l'usage, publié des manifestes pour inviter les » travailleurs « à chômer le 1er mai. Mais aucune manifestation dans la rue n'aura lieu à Paris ; les chômeurs devront, pour se conformer aux prescriptions des chefs syndicalistes, passer la matin dans une des trente-deux permanences ouvrières dans les différents quartiers de Paris et de la banlieue, pour y faire pointer leurs cartes confédérales et scaleter, dans l'après-midi, à un des vingt-deux meetings organisés dans la Seine. Le soir, un grand meeting aura lieu à la salle Wagram, avec le concours d'un délégué allemand, d'un délégué anglais et d'un délégué belge.

En province, des meetings ont été organisés dans quatre-vingts villes ou centres industriels, pour permettre à des délégués de la C. G. T. d'aller faire de la propagande, déclare le manifeste. « contre les trois ans et la réaction militariste, l'application des lois scélérates, les condamnations pour le Sou du soldat, l'immoralité et la criminalité du régime capitaliste, et pour la liberté de penser, le Sou du soldat et les soldats mutins, la réduction des heures de travail et la semaine anglaise ».

Dans toutes les réunions de Paris et de province, les militants confédéraux feront voter le même ordre du jour. Comme cet ordre du jour doit, d'après les instructions données par le bureau confédéral, « constituer le canevas des conférences qui seront faites », au voici, à titre documentaire, le texte *in extenso* :

L'ORDRE DU JOUR CEGETISTE

» Les travailleurs, réunis le..., après avoir entendu les camarades...: rappeler les origines et la signification internationale du 1er mai,

» Affirment poursuivre l'action engagée en faveur de la diminution des heures de travail, de la conquête du repos du samedi après-midi, et des augmentations de salaires, nécessitées par l'élévation constante du coût de la vie ;

» Se déclarent plus que jamais décidés à propager les saines et moralisatrices idées de l'antimilitarisme et de l'internationalisme ouvrier, à fonder au sein de toutes les organisations ouvrières une caisse du « Sou du soldat » ;

» Confirment leur réprobation à l'égard des lois — dites scélérates — de 1893 et 1894, s'élèvent contre leur application à l'égard des militants syndicalistes en matière de délits politiques ;

» Résolus à faire échec aux manifestations réactionnaires et chauvines de ces dernières années, déclarent que l'agitation contre les trois ans ne poursuivra jusqu'à ce que la classe ouvrière ait obtenu le retour aux deux ans, premier palier vers la suppression des armées permanentes ;

» Réclament la mise en liberté des soldats mutins encore maintenus dans les bagnes militaires, estimant que leur geste était amplement justifié par la forfaiture des dirigeants responsables ;

» Demandent l'élargissement de tous les condamnés politiques, la pensée devant pouvoir s'exprimer librement et sans contrainte ;

» Fidèles aux engagements pris par leurs organisations, protestent contre le motif invoqué par les magistrats pour refuser la revision du procès Durand et maintenir Coulandre et Lafrançois, condamnés, comme le premier, sur de faux témoignages, ainsi que l'a prouvé la procédure engagée devant la Cour de cassation ;

» Dans une pensée de solidarité humaine, réclament la grâce du malheureux Law, au bagne depuis 1906, pour un coup de revolver tiré du haut d'un omnibus sans but et sans intention de tuer et qui ne blessa personne ;

» Ils déclarent qu'une mesure générale de justice en faveur des travailleurs s'impose après les derniers scandales financiers et politiques ;

» Ils envoient leur salut fraternel aux militants des autres pays tombés victimes de la vindicte de classe ; s'associent aux organisations sœurs pour obtenir leur élargissement ;

« Se séparent aux cris de « Vive la C. G. T. ! Vive l'Internationale ouvrière ! »

LES CHOMEURS

Certaines catégories de travailleurs de l'Etat ont décidé de chômer : notamment les ouvriers des P. T. T. qui sont affiliés au nombre de 7 800 à la C. G. T. — sur 9.200 ouvriers que compte le corporation.

L'administration consultée par les chefs de service a fait savoir que l'autorisation de chômer devrait être accordée aux ouvriers ou employés qui en feraient la demande, mais que le salaire serait retenu. Au ministère du commerce, on nous confirmait ces instructions, on a déclaré :

— Nous n'ignorons rien. C'est une ruse constante de laisser les ouvriers, qui en font la demande, cesser leur journée le 1er mai ; on leur retient, naturellement, leur salaire pour cette journée perdue. Les chefs de service ont, toutefois, le devoir de s'assurer le personnel nécessaire aux travaux urgents ou au fonctionnement normal des services.

Il a d'ailleurs été décidé par les syndicats de travailleurs de l'Etat, qui ont invité leurs membres à chômer, de prendre eux-mêmes des mesures pour ne pas entraver la marche des services.

La « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les [illegible] une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, [illegible] d'hésitance, etc..., etc...

On se bat à la frontière MONTENEGRINE

Cetligné, 30 avril.

Le général Vechovitch, commandant la 6e division, qui se trouve à la frontière albano-monténégrine, télégraphie qu'hier à 5 heures du soir, près de Diakovina, des bandes albanaises ont, sur trois côtés à la fois, attaqué les postes monténégrins. Les bandes ont été repoussées sans qu'il y ait de morts à déplorer du côté monténégrin. Les pertes albanaises sont inconnues. Le gouvernement monténégrin a reçu avis de nouveaux préparatifs albanais et il s'est adressé aux grandes puissances pour obtenir leur intervention.

ENTRE EPIROTES ET ALBANAIS

Athènes, 30 avril.

Selon des télégrammes reçus loi de Janina, de violents combats ont eu lieu dans les régions évacuées par les troupes grecques, entre les troupes du gouvernement autonome et les Albanais. Ces dernières ont été repoussées en subissant des pertes considérables. Les bataillons sacrés ont occupé des positions stratégiques importantes.

La Reconstitution de la marine turque

Constantinople, 30 avril.

Les journaux confirment que l'exécution du programme naval a été décidée, après de longues études. Les destroyers que la Porte a commandés à des chantiers français seraient au nombre de 8 ou 10 ; ils seraient plus grands et plus rapides que le » Jadighiar-Millei » La commande faite à un autre constructeur français comprendrait trois sous-marins. La durée de la construction ne doit pas dépasser 18 mois.

Les dépenses ne seraient couvertes ni par le budget courant, ni par l'emprunt, mais grâce à une souscription du Comité de la flotte.

L'insurrection dans l'Equateur

La légation de l'Equateur en France informe la presse qu'elle a reçu de son gouvernement la télégramme suivant :

» Les insurgés qui étaient dans la région du nord ont été complètement battus. Leurs chefs Antrade et Pasquel ont été faits prisonniers. «

Il y a quelques jours, les insurgés ont été battus à Cayambé, entre Ybarra et Quito. Autour d'Esmeralds, il n'y a plus que quelques bandes dispersées dans des bois.